

*Article 31 du Règlement*

sur les bras, il ferait mieux de trouver les moyens de faire une évaluation. Il faut que la volonté politique soit là, en commençant par les députés conservateurs du Manitoba qui ne font pas leur travail dans cet important dossier.

\* \* \*

[Français]

**L'EXPLORATION MINIÈRE**

**M. Guy Saint-Julien (Abitibi):** Monsieur le Président, pour contribuer à la relance de l'économie canadienne, l'industrie minière en Abitibi doit d'abord s'assurer de la relance de sa composante source, c'est-à-dire l'exploration.

Pour améliorer l'efficacité des dépenses d'exploration financées par les actions accréditatives, l'Association des prospecteurs du Québec demande au ministre des Finances de permettre l'étalement des travaux d'exploration sur une période d'une année complète suivant l'année de financement public. Ainsi, les entreprises d'exploration n'auraient plus à exécuter à la hâte leurs travaux avant le 28 février.

Il faut obtenir d'autres mesures telles une déduction fiscale de 125 p. 100 pour les travaux d'exploration souterraine et de 175 p. 100 pour les travaux de surface; l'exclusion des actions accréditatives aux pertes nettes cumulatives sur le placement; la création d'un compte «Frais d'exploration au Canada» qui ramènerait le prix de base rajusté au coût d'achat pour les investisseurs ne disposant plus de l'exonération de gain en capital à vie de 100 000 \$.

\* \* \*

[Traduction]

**LE LIBRE-ÉCHANGE**

**M. Ross Harvey (Edmonton-Est):** Monsieur le Président, il y a maintenant quatre ans que le libre-échange est en vigueur. C'est assez long pour que les Canadiens puissent déterminer si c'est un succès ou un échec.

Le mois dernier, j'ai ajouté un sondage à mon numéro régulier du Bulletin parlementaire. J'ai posé deux questions précises. En réponse à la question «Le Canada devrait-il exercer son droit de retrait et donner six mois de préavis pour se libérer de l'Accord de libre-échange canado-américain?», 89 p. 100 des répondants ont dit oui. À la question «Le Canada devrait-il éviter de signer tout accord de libre-échange qui engloberait le Mexique et, bientôt, d'autres pays d'Amérique latine?», 90 p. 100 des gens ont répondu oui.

Le verdict est bien clair, monsieur le Président. Les habitants d'Edmonton-Est—et je soupçonne que c'est la

même chose ailleurs au Canada—veulent abroger l'Accord de libre-échange. Seuls les néo-démocrates sont à l'écoute, mais nous libérerons le Canada de ce carcan qu'est le libre-échange.

\* \* \*

**LE MOIS NATIONAL DE L'ÉPILEPSIE**

**M. Bill Casey (Cumberland—Colchester):** Le mois de mars est le Mois national de l'épilepsie. L'épilepsie est la maladie nerveuse la plus courante. On estime que 1,5 p. 100 de la population a été ou sera victime d'une forme ou d'une autre d'épilepsie.

Pendant le mois de mars, Épilepsie Canada et ses associations membres de tout le pays parraineront diverses activités de sensibilisation publique pour promouvoir la santé et le bien-être collectif des Canadiens. En faisant la promotion de la santé et du bien-être social des Canadiens, le gouvernement appuie les efforts constants de cet organisme, et il y a lieu de s'en réjouir. En outre, cet organisme bénévole sans but lucratif montre la voie en établissant avec le secteur privé des associations couronnées de succès.

• (1405)

Épilepsie Canada va continuer de faire la promotion de la recherche médicale et de la sensibilisation publique afin d'améliorer la qualité de vie des personnes qui souffrent de cette maladie. Il importe de féliciter vivement cet organisme pour le travail inestimable et inlassable qu'il accomplit dans ce domaine.

\* \* \*

**LA SEMAINE NATIONALE DE LA  
PHYSIOTHÉRAPIE**

**Mme Barbara Greene (Don Valley-Nord):** Monsieur le Président, je suis heureuse d'annoncer à la Chambre que la semaine du 14 au 20 mars est la Semaine nationale de la physiothérapie.

Les physiothérapeutes jouent un rôle vital dans le système de santé canadien. Le thème de cette semaine, qui est «la physiothérapie: faire équipe pour la santé», met l'accent sur ce rôle. On insistera aussi au cours de cette semaine sur l'importance accrue accordée à la prévention de la maladie et des blessures par les physiothérapeutes.

L'Association canadienne de physiothérapie, qui dirige et conseille quelque 8 000 membres répartis partout au Canada, parrainera la campagne de sensibilisation à la physiothérapie. Cette semaine, des événements spéciaux auront lieu dans beaucoup d'endroits où pratiquent des physiothérapeutes.